

Cela se passait le 26 janvier. Le 9 février, le Congrès canadien du travail s'est réuni dans ma ville natale de Vancouver, et j'imagine qu'il a fait de même dans d'autres villes du pays. Le rapport de sa réunion a été publié dans les journaux du 10 février, sous le titre: "L'augmentation du nombre des chômeurs cause de l'inquiétude":

Le spectre grandissant du chômage inquiète de plus en plus les chefs ouvriers de Vancouver.

Mardi soir, le Conseil du travail de la région métropolitaine de Vancouver et de la région continentale inférieure (CCT) a proposé de faire revivre l'association des ouvriers chômeurs, ce sombre témoin de nos jours de crise économique.

Le secrétaire-trésorier, M. Vic Forster, a déclaré qu'il y avait 100,000 chômeurs canadiens de plus en décembre que lors du mois correspondant de 1952.

Vancouver vient maintenant au second rang, parmi les villes du pays, quant au nombre des chômeurs.

Le Conseil a recommandé la tenue d'une réunion conjointe du Congrès des métiers de la Colombie-Britannique et de la Fédération du travail de la même province.

Le même jour, soit le 10 février, la Banque du Canada a publié son rapport pour l'année 1953; or nous constatons que le gouverneur de la banque y signale la gravité du problème du chômage. Voici ce qu'il dit à la page 4 du rapport:

Au cours de l'année 1953, le niveau de l'emploi s'est situé au Canada à 2 p. 100 au-dessus du niveau de 1952. La moitié environ de cette augmentation a eu lieu dans les industries manufacturières et l'autre surtout dans le commerce et les services. Pendant la plus grande partie de l'année, le chômage a été légèrement inférieur à celui de 1952.

Puis voici ce qui frappe dans son rapport:

Mais dans les derniers mois de 1953, l'emploi a cessé d'aller de pair avec l'accroissement annuel de la main-d'œuvre et en décembre le nombre des sans-emploi qui se cherchaient du travail était estimé à 190,000 contre 132,000 en décembre 1952.

Le gouverneur parlait évidemment des chiffres publiés par le Bureau de la statistique et non pas du nombre de demandes d'emploi consignées dans les dossiers du Service national de placement. Le même jour, 10 février, un groupe de délégués ont conféré avec les membres du cabinet et nous relevons dans les journaux un rapport très frappant de ce qui s'est passé à l'entrevue. L'article a pour titre: "Les ouvriers avertis que les prix qu'ils exigent leur font perdre leurs emplois". Le premier alinéa de l'article en cause est ainsi conçu:

Le premier ministre suppléant, M. Howe, a fermement averti ce matin les ouvriers qu'ils doivent compter avec les faits réels de la vie économique.

Il semble que le premier ministre suppléant (M. Howe) a conclu sa tirade aux représentants ouvriers par l'énoncé suivant:

Il leur a dit carrément qu'il n'entrevoyait aucune amélioration immédiate dans les perspectives d'emploi de leur industrie et qu'ils feraient mieux de chercher du travail ailleurs que dans les fabriques d'instruments aratoires.

Une telle attitude semble plutôt dictatoriale de la part du premier ministre suppléant. Quoi qu'il en soit, voilà la semonce faite il y a moins d'une semaine par le très honorable ministre. Le lendemain, 11 février, le Congrès des métiers et du travail du Canada et le Congrès canadien du travail soumettaient au cabinet un mémoire conjoint. Ces organismes étaient représentés par quatre Canadiens très distingués: le Congrès canadien des métiers et du travail par M. Percy R. Bengough, président, et par M. Gordon G. Cushing, secrétaire-trésorier général, et le Congrès canadien du travail par M. A. R. Mosher, président, et M. Donald MacDonald, secrétaire-trésorier. On reconnaît partout au Canada, d'un littoral à l'autre, que ces hommes adoptent une attitude saine et raisonnable à l'égard des problèmes publics. Je connais M. Bengough depuis de longues années. Il est venu ici de Vancouver il y a quelques années pour prendre la direction du Congrès canadien des métiers et du travail; je puis dire que nous n'avions pas, sur le littoral de l'Ouest, de Canadien mieux vu que lui. Quand il adopte une attitude, c'est parce qu'il a sincèrement confiance dans le programme qu'il préconise et parce qu'il songe aux meilleurs intérêts de la nation.

En soumettant ce mémoire sur le chômage, ces hommes représentaient environ 955,000 Canadiens. Ils parlaient au nom de près d'un million de nos compatriotes. Le fait même que ce mémoire était présenté conjointement en atteste l'importance car ces deux grands organismes n'ont pas soumis de mémoire conjoint depuis plusieurs années. J'ai ici le texte de ce document et je me propose de citer des passages de sa première partie car j'estime que le problème y est exposé très clairement. En voici le début:

La délégation conjointe qui paraît devant vous aujourd'hui représente le Congrès canadien des métiers et du travail et le Congrès canadien du travail. Nous venons ici pour discuter avec vous la gravité de la crise actuelle de chômage et pour vous soumettre certaines recommandations et propositions qui l'allégeront, croyons-nous.

Vient ensuite le premier sous-titre: "Dans quelle mesure y a-t-il chômage?" Le mémoire poursuit:

A la mi-décembre, 338,066 personnes sans travail étaient inscrites aux bureaux du Service national de placement.

Il s'agit là, bien entendu, du chiffre approximatif fourni à la Chambre par le ministre du Travail (M. Gregg) le 26 janvier. Le mémoire poursuit:

Ce chiffre date de presque deux mois. Qu'est-il survenu depuis? De la mi-décembre 1952 à la mi-février 1953, le nombre de requérants sans travail s'est accru de plus de 69 p. 100. S'il en est de même cette année,—la situation peut être encore